



Décès: inscription dans le registre suisse d'état civil

Macédoine du Nord

21.10.2024

Documents nécessaires :

- Original de l'acte de décès « **Извод од матичната книга на умрениите Образец C / Certifikatë e vdekjes Formule C / Extrait de l'acte de décès Formule C** »
- Documents d'identité **suisses** de la personne défunte (**passport et/ou carte d'identité**) + 1 copie. Sur demande de la famille, lors de leur transmission, les documents annulés peuvent être restitués en souvenirs.

Pour les personnes étrangères domiciliées en Suisse : 1 copie du passeport étranger et 1 copie du permis de séjour

- Dernière adresse du domicile de la personne décédée
- Coordonnées d'une personne de contact de la famille

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne peuvent pas être plus ancien de six mois. Ils ne seront pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Des documents supplémentaires peuvent être exigés, en cas de besoin.

Emoluments

L'inscription du décès est gratuite.

Prise de rendez-vous

Le rendez-vous ne sera fixé que lorsque nous aurons reçu une confirmation écrite que vous avez tous les documents nécessaires selon cette fiche d'information.

Pour ce faire, veuillez remplir le [formulaire de contact](https://www.eda.admin.ch/countries/kosovo/fr/home/etc/kontaktform-langfristige-visa.html) sur notre site internet :
<https://www.eda.admin.ch/countries/kosovo/fr/home/etc/kontaktform-langfristige-visa.html>

